



**PROJET D'APPUI A L'INTEGRATION DE LA FORMATION DANS LES METIERS DE LA ROUTE, DU CHEMIN DE
FER ET DES MINES DANS LES PAYS MEMBRES DU CONSEIL DE L'ENTENTE (PAIF)**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT – CONSULTANT INDIVIDUEL)

**PROJET D'APPUI A L'INTEGRATION DE LA FORMATION DANS LES METIERS DE
LA ROUTE, DU CHEMIN DE FER ET DES MINES DANS LES PAYS MEMBRES
DU CONSEIL DE L'ENTENTE (PAIF)**

Projet : N° P-Z1-I00-011

Don FAD N° : 2100155037866

AMI N°023/2026/CE/CEFER/DG/PAIF

1. Le Conseil de l'Entente a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un Don FAD pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines dans les pays membres du Conseil de l'Entente (PAIF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat des services d'un consultant individuel pour la réalisation de la mission d'évaluation finale du Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation (PAIF).
2. Les principales tâches de la mission sont :
 - Apprécier le niveau de réalisation de l'objectif de développement, des objectifs spécifiques et des résultats atteints tels que programmés dans le cadre de résultats du projet (analyse de la pertinence et de l'efficacité du projet) ;
 - Evaluer l'état de mise en œuvre global de chaque composante / sous composante et activités prévues dans le cadre du projet par rapport aux résultats attendus ;
 - Analyser l'efficience et la pertinence du projet selon le chronogramme ;
 - Procéder à l'analyse du cadre institutionnel et de processus de gestion du projet, ainsi que des problèmes rencontrés, des solutions apportées et un examen des rôles et responsabilités des différentes structures mises en place et celles ayant participé à la mise en œuvre du projet ;
 - Évaluer la mesure dans laquelle le projet a réalisé des progrès vers les objectifs fixés et les résultats attendus, tout en dégagant les atouts et les contraintes durant l'exécution des activités ;
 - Evaluer le niveau de conformité du projet aux exigences en matière de sauvegardes environnementale et sociale applicables au projet ;
 - Recueillir et analyser les changements importants survenus pendant la mise en œuvre du projet tout en relevant les facteurs ayant suscité ces changements ;

- Evaluer l'efficacité économique et financière du projet, incluant l'efficacité administrative et opérationnelle, et la réalisation d'une analyse coût-bénéfice ex-post du projet. Le consultant utilisera, dans la mesure du possible, les entrants de l'analyse économique réalisée lors de la préparation du projet. L'analyse tiendra compte de tout le flux de fonds utilisé dans le cadre du projet y compris provenant de la partie gouvernementale ;
 - Analyser les effets et impacts à moyen terme des réalisations du projet (degré auquel les réalisations ont touché effectivement les bénéficiaires visés et leur degré de satisfaction) ;
 - Analyser la durabilité des résultats du projet au-delà de son achèvement ;
 - Analyser les changements survenus au niveau des zones d'intervention et déterminer la contribution du projet à ces changements. Il s'agira notamment d'identifier les effets induits et les impacts résultants des diverses interventions du projet ;
 - Décrire les facteurs clés auxquels il faudra accorder une attention particulière en vue de l'amélioration de la pérennité des effets du projet et des possibilités de réplique des approches utilisées lors de la mise en œuvre ; et
 - Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques mises en œuvre grâce au projet (à pérenniser et à diffuser sur les aspects spécifiques) ;
 - Formuler des recommandations aux parties prenantes pour une meilleure capitalisation des acquis du projet ;
 - Elaborer le rapport d'achèvement du projet conformément au canevas de la Banque Africaine de Développement.
3. Le Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER), à travers l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la l'Intégration de la Formation invite par le présent avis, les consultants individuels à manifester leur intérêt (original + une copie) en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV, diplômes légalisés, références des prestations similaires accompagnées des attestations de bonne fin, expérience dans les missions comparables, etc.).
4. Pour la réalisation de cette mission, il sera fait appel aux compétences d'un consultant individuel qui devra justifier des qualifications et expériences suivantes :
- Être titulaire d'un diplôme universitaire BAC + 5 ans minimum ou équivalent dans l'un des domaines suivants : suivi-évaluation, gestion de projet, développement international, statistiques, économie, sociologie, etc. ;
 - Avoir une expérience minimale de dix (10) années dans le domaine de l'évaluation de projets et programmes de développement ;
 - Avoir une expérience d'au moins trois (03) missions similaires d'évaluation dans le cadre des projets et programmes financés par des institutions internationales (BAD, BM, AFD, etc.) au cours des cinq dernières années ;

- Avoir réalisé au moins une (01) mission d'évaluation finale et un rapport d'achèvement (RAP) selon le modèle de la BAD pour un projet financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) au cours des cinq dernières années ;
 - Avoir d'excellentes connaissances orales et écrites du français.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au «Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement » édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>
6. **Critères d'évaluation des candidatures**

Critère	Points
1. Formation / Education	Maximum 10 points Minimum Bac + 5 : 10 points Autres : 0 points
2. Expérience générale Avoir une expérience minimale de dix (10) années dans le domaine de l'évaluation de projets et programmes de développement.	Maximum 20 points Expérience Générale < 10 ans : 0 points Expérience générale = 10 ans : 15 points Expérience générale > 10 ans : 1 point par année supplémentaire
3. Expériences spécifiques	
3.1 Expérience d'au moins trois (03) missions similaires d'évaluation dans le cadre des projets et programmes financés par des institutions internationales (BAD, BM, AFD, etc.) au cours des cinq dernières années	Maximum 35 points Pour trois (03) missions : 10 points/ mission justifiée Au-delà de 03 missions : 1 point par mission supplémentaire
3.2 Expérience d'au moins deux (02) missions d'évaluation finale et un rapport d'achèvement (RAP) selon le modèle de la BAD pour un projet financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) au cours des cinq dernières années.	Maximum 30 points Pour deux (02) mission : 10 points/ mission justifiée Au-delà de 02 missions : 2 points par mission supplémentaire
4. Expérience en l'Afrique subsaharienne	Maximum 05 points 5 points pour l'expérience en Afrique subsaharienne
TOTAL	100 points

La note minimale de qualification est de 70 points sur 100. Le/la candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note totale est égale ou supérieure à la note minimale susmentionnée sera invité(e) à négocier un contrat.

7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de

bureaux suivantes : **du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00 T.U**

8. Les expressions d'intérêt initialement prévues pour être déposées le 15 septembre 2026 sont reportées sur le **15 octobre 2026 à 15 heures 30 TU** à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter expressément la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISSION D'EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI A L'INTEGRATION DE LA FORMATION** »

A l'attention du COORDONNATEUR DU PROJET PAIF

Direction Générale du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER)

Boulevard de la Paix, route de l'aéroport, à côté de AMINA Mèche

B.P. 1369 Lomé - Togo, tél : +228 70 45 71 24, e-mail : cerferpaif7@gmail.com

Lomé, le 25 septembre 2026

La Personne Responsable des Marchés

Dr. Ouro-Djobo E. SAMAH